



CONVENTION DE STAGE D'OBSERVATION EN ÉCOLE

CANDIDAT LIBRE AU C.R.P.E

La présente convention concerne l'organisation d'un stage d'observation de l'enseignement en école élémentaire ou maternelle.

Elle règle les rapports entre les soussignés :

M/Mme

Adresse

téléphone fixe : portable :

demandeur du stage, en qualité de candidat.e libre au CRPE.

Et

La Direction des Services de l'Éducation Nationale du Loiret, 19 Rue Eugène Vignat à Orléans

Représentée par Monsieur Philippe BALLÉ, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Loiret

Article 1 :

Le stage aura lieu du/...../..... au/...../.....

A l'école,

selon une organisation concertée entre le directeur de l'école, l'enseignant et le/la stagiaire, approuvée par l'inspecteur de l'Éducation nationale, et précisée ci-après :

.....
.....
.....
.....

Article 2 :

Pour la durée du stage, le/la stagiaire, qui est soumis.e à l'autorité du directeur, doit se conformer au règlement intérieur de l'école.

En cas de manquement à ce règlement ou de difficultés graves suscitées par le/la stagiaire, l'inspecteur de l'éducation nationale, sur information du directeur, pourra être conduit à mettre un terme au stage.

Article 3 :

Le/la stagiaire est tenu.e de souscrire personnellement une assurance le/la couvrant contre les risques en responsabilité civile et les accidents corporels.

Article 4 :

Les frais de transport et de nourriture demeurent à la charge du/de la stagiaire. Le stage ne donne droit à aucune rémunération.

Article 5 :

Le directeur de l'école tiendra informé le maire de la présence du/de la stagiaire dans l'école pendant la durée du stage.

SIGNATURES

1) Le directeur ou la directrice de l'école

A le

Signature du directeur (trice)

2) Le maître d'accueil temporaire

A le

Signature du maître d'accueil temporaire

3) Le stagiaire

A le

Signature du/de la stagiaire

4) Avis de M/Mme IEN de la circonscription de

.....

Favorable

Défavorable

A le

Le Directeur Académique